



SMAH du bassin versant de la Vimeuse (Siren : 200080620)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Vismes
Arrondissement	Abbeville
Département	Somme
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	03/04/2018
Date d'effet	03/04/2018

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Nicolas PLE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	1 Rue du Moulin
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	80140 VISMES AU VAL
Téléphone	
Fax	
Courriel	mairie.vismes@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	7 962
Densité moyenne	63,20

Périmètres

Nombre total de membres : 19

- Dont 15 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
80	Aigneville (218000073)	915
80	Biencourt (218000990)	144
80	Bouillancourt-en-Séry (218001162)	546
80	Cerisy-Buleux (218001758)	277
80	Framicourt (218003291)	165
80	Frettemeule (218003481)	303
80	Gamaches (218003580)	2 523
80	Le Translay (218007193)	246
80	Maisnières (218004752)	502
80	Martainneville (218004919)	436
80	Ramburelles (218006229)	275
80	Rambures (218006237)	371
80	Saint-Maxent (218006690)	399
80	Tilloy-Floriville (218007128)	373
80	Vismes (218007607)	487

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
76	CC des Villes Soeurs (247600588)	CC
80	CC du Vimeu (200070944)	CC
76	CC Interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle (200069722)	CC
80	CC Somme Sud-Ouest (200071181)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau <i>programmes de travaux d'entretien et d'aménagement du lit de la Vimeuse, l'élaboration des projets d'exécution de ces travaux et leurs réalisations. L'étude des problèmes hydrauliques constatés sur le lit de la Vimeuse. Sont membres pour cette compétence : - la communauté de communes des Villes Sœurs pour la commune suivante (sur les 28 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : GAMACHES, - la communauté de communes interrégionale Aumale Blangy sur Bresle pour les 9 communes suivantes (sur les 44 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : BIENCOURT, BOUILLANCOURT-EN-SERY, FRETTEMEULE, MAISNIERES, MARTAINNEVILLE, RAMBURELLES, SAINT-MAXENT, TILLOY-FLORIVILLE et VISMES, - la communauté de communes du Vimeu pour la commune suivante (sur les 25 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : AIGNEVILLE, - la communauté de communes Somme Sud-Ouest pour les 4 communes suivantes (sur les 121 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : CERISY-BULEUX, FRAMICOURT, LE</i>

TRANSLAY et RAMBURES.

Par substitution

- Maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols

L'étude des problèmes d'érosion des sols et le ruissellement. La réalisation des actions ou travaux contribuant à la lutte contre les problèmes hydrauliques, l'érosion des sols et le ruissellement, à l'exclusion de ceux résultant du ruissellement d'eaux issues de zones urbanisées ou de voirie. (Le syndicat) n'assure la maîtrise d'ouvrage des travaux ci-dessus que lorsqu'ils présentent un intérêt général au sens de l'article L. 211-7 du Code de l'Environnement. sont membres pour cette compétence : - la communauté de communes des Villes Sures pour la commune suivante (sur les 28 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : GAMACHES, - la communauté de communes interrégionale Aumale Blangy sur Bresle pour les 9 communes suivantes (sur les 44 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : BIENCOURT, BOUILLANCOURT-EN-SERY, FRETTEMEULE, MAISNIERES, MARTAINNEVILLE, RAMBURELLES, SAINT-MAXENT, TILLOY-FLORIVILLE et VISMES, - la communauté de communes du Vimeu pour la commune suivante (sur les 25 communes qui la composent au 1er janvier 2018) : AIGNEVILLE, - les communes (4) de CERISY-BULEUX, FRAMICOURT, LE TRANSLAY et RAMBURES.

Par substitution

- Autres actions environnementales

Surveillance de l'ensemble du réseau hydrographique en liaison avec l'administration chargée de la police de l'eau. Sont membres pour cette compétence : - les communes (15) d'AIGNEVILLE, BIENCOURT, BOUILLANCOURT-EN-SERY, CERISY-BULEUX, FRAMICOURT, FRETTEMEULE, GAMACHES, LE TRANSLAY, MAISNIERES, MARTAINNEVILLE, RAMBURELLES, RAMBURES, SAINT-MAXENT, TILLOY-FLORIVILLE et VISMES.

A la carte : La compétence a été conservée par : CC du Vimeu, CC Somme Sud-Ouest, Communauté de Communes interrégionale du Gros Jacques, CC interrégionale Aumale - Blangy-sur-Bresle

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)